

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°41 / 2023

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois
le 22 juin à 9 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 14 juin 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à GARCIN Valérie).

Secrétaire de séance : ALLAIX Romain.

OBJET : Demande de subvention pour l'aménagement de cheminements piétonniers entre les hameaux du village.

Madame le Maire rappelle les enjeux de cet aménagement. Il s'agit de restaurer et de permettre de conserver le lien entre les villages. Les chemins constituent un trait d'union les villages, il convient de les réhabiliter. Pour cela, il est nécessaire de procéder de restaurer les passerelles et accès afin de garantir la sécurité.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il convient de solliciter une subvention, dans le cadre de cet aménagement.

L'estimation du projet est de 158 283 € HT. Le financement pourrait être assuré par le Conseil Régional PACA à hauteur de 50 % soit 79 141 €, par l'Etat à hauteur de 17 % soit 26 634 €. Le reste étant pris en charge par la commune en auto financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : de solliciter, dans le cadre de **l'aménagement de cheminements piétonniers entre les hameaux du village**, l'aide du Conseil Régional PACA et de l'Etat.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

